

## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 16 AVRIL 2020 EN REUNION TELEPHONIQUE

*(Sous réserve d'approbation par le CD du 06/05/20)*

**Présents** : A. MEYER – M. CHAUVOT – F. DJEBAR – B. BOISSET – B. COURRIER – F. LOPEZ – S. GOURDAIN – F. BALANDRAS – C. BERGER VACHON – H. BOURGOGNON – C. BOURLIOUX – R. BROUAT – L. CHABAUD – L. DI RIENZO – M. GRANNOTIER – S. INTIDAM – J. INZIRILLO – C. MORCILLO – C. NOVENT – G. PORTEJOIE – A. RODRIGUEZ – C. SCHEIWE

**Assistent** M. BAYET – JF. BLANCHARD – S. BOISSET – E. MONTEIL – P. NOYERIE – AL. RICHARD – B. SUBRIN

**Excusés** : M. BLANCHARD – E. AGUERO

### ORDRE DU JOUR

- Retour d'informations de la FFF par le COMEX et la LFA
- Point sur les Championnats
- Point sur les Statuts Arbitrage et Educateur
- Report du repas des Commissions prévu le 20 mai au mois de septembre 2020
- Report de l'AG électorale au 10 octobre 2020
- Report probable de l'AG de juin 2020 à COMMUNAY
- Point sur la situation financière des Clubs et du DLR
- Dossier ANS (ex CNDS)
- Journée Nationale des Débutants et Football d'Animation
- Point sur la situation de notre personnel
- Evolution des Championnats U17 et U20 du District
- Questions et informations diverses

En ouverture, le Président Arsène MEYER donne quelques nouvelles de Michel BLANCHARD de nouveau hospitalisé. Tous les membres du Comité Directeur lui souhaitent un prompt et complet rétablissement.

Ensuite il tient vivement à remercier tout le personnel de son aide pour traverser cette crise sanitaire ainsi que Bernard COURRIER et Alain BARBIER pour le travail fait suite à l'annulation des compétitions.

### Retour d'informations de la FFF par le COMEX et la LFA

Pour faire suite au Communiqué de la FFF concernant les championnats 2019/2020, le District de Lyon et du Rhône a décidé :

**D'établir les classements et ce, conformément à la demande de la FFF, en arrêtant définitivement le championnat 2019/2020 à la date du début du confinement à savoir le 13 mars 2020.**

Les classements seront calculés par coefficient en prenant en compte :

- Le nombre de points au moment de l'arrêt des compétitions à savoir le 13 mars
- La déduction des points du FAIR PLAY (dépassement du nombre de cartons rouges autorisés)

Le nombre de matchs joués

Pour exemple :

Le Club A a joué 16 matchs et bénéficie de 32 points et à 4 cartons rouges. Il aura un coefficient qui sera le suivant : 32 points moins 1 point carton rouge = 31 points que divise par 16 matchs soit 1.937.

Le Club B a joué 15 matchs et bénéficie de 31 points et n'a pas de carton rouge. Il aura un coefficient qui sera le suivant : 31 points moins 0 carton rouge = 31 points que divise par 15 matchs soit 2.066

C'est le Club B qui est devant le club A au classement général.

Après les classements, il sera désigné les montants conformément à nos textes sportifs qui figurent dans notre annuaire. (Par exemple deux montées par poule en Seniors D2).

Par contre, contrairement aux textes de nos règlements sportifs, il n'y aura qu'une seule descente par poule.

Pour reprendre l'exemple ci-dessus, en Seniors D2, les deux premiers de chacune des 4 poules accéderont au championnat D1, le dernier de chacune des 4 poules descendra en D3.

Pour les championnats avec Brassage, le Comité Directeur valide la reprise des points du 1<sup>er</sup> brassage, puis nous rajoutons les points de la 2<sup>ème</sup> phase, et on calcule le coefficient (tout en tenant compte d'éventuelles pénalités liées au FAIR PLAY).

Ces classements au 13 mars concernent toutes les compétitions de Football : SENIORS, JEUNES, FEMININES et FUTSAL

Les cas particuliers seront soumis au Comité Directeur pour validation en suivant les consignes fédérales.

Les classements définitifs, accompagnés des montées et descentes seront publiés le jeudi 30 avril 2020 par notre PV OFFICIEL.

Le Comité Directeur remercie chaleureusement la Commission Sportive et des Compétitions pour le travail compliqué et délicat qu'il va devoir faire.

A compter du 1<sup>er</sup> mai, les Clubs pourront faire appel de la décision de la Commission Sportive et des Compétitions en cas de désaccord. Les dossiers d'Appel seront traités sur le mois de mai et début juin au plus tard.

Le tirage des poules est maintenu au jeudi 25 juin au siège du DLR.

La Coupe de Lyon et du Rhône a été suspendue, mais le Comité Directeur donne son accord pour qu'on reprenne en Seniors (voir en Jeunes) la Coupe à partir du mois de septembre 2020 pour les ¼ et ½ finales, avec une finale qui se jouerait le même jour que l'AG du 10 octobre 2020. En effet, c'est l'année du centenaire du DLR et on imagine mal ne pas déterminer un vainqueur pour cette prestigieuse compétition.

### **Point sur les Statuts Arbitrage et Educateur**

Le Comité Directeur a pris note de la recommandation de la FFF pour mettre de la souplesse pour le statut de l'arbitrage et les obligations des techniciens. Une note séparée sera publiée ultérieurement pour apporter toutes les précisions sur ces dispositions.

### **Point sur les licences**

Au 13/03/20, 55 723 licenciés pour 55 824 à la même date l'an passé, soit une très légère baisse.  
Le Président Arsène MEYER fait part de quelques chiffres au Comité Directeur.

### **Report du repas des Commissions prévu le 20 mai au mois de septembre 2020**

Le traditionnel repas des Commissions prévu initialement le 20 mai prochain est reporté au mois de septembre 2020.

### **Report de l'AG électorale au 10 octobre 2020**

A la demande de la FFF l'Assemblée Générale électorale de notre District sera organisée le samedi 10 octobre 2020 à CHAZAY D'AZERGUES. L'ouverture des listes de candidatures sera le 15 juillet 2020.

### **Report probable de l'AG de juin 2020 à COMMUNAY**

L'AG de juin prévue à COMMUNAY est pour le moment suspendue, il paraît difficile de l'organiser dans ce délai. Dans le cas où elle serait annulée, le club de COMMUNAY serait d'accord pour qu'elle ait lieu sur son territoire en juin 2021.

## **Point sur la situation financière des Clubs et du DLR**

Le Comité Directeur a parfaitement conscience des difficultés financières qu'occasionne le virus. Notre District contribuera au versement d'une somme (encore à définir) à la caisse de solidarité créée par la FFF. Cette caisse sera alimentée par la FFF, la LFA, les Ligues et les Districts. Les sommes ainsi collectées serviront à aider les Clubs dans les engagements de la prochaine saison. Le relevé n° 3 du 13 mars 2020 a été provisoirement bloqué lors du début du confinement, il sera renvoyé dans le courant de la semaine prochaine et sera à régler au 10 juin 2020 permettant ainsi aux Clubs de s'organiser et de revenir vers nous en cas de difficultés de trésorerie.

Dès que le gouvernement le permettra, les Clubs pourront organiser des tournois ou autres en procédure administrative simplifiée par le District.

D'autres aides par notre District sont actuellement à l'étude et vous seront communiquées ultérieurement.

Concernant la situation financière du District de Lyon et du Rhône de Football, le Président Arsène MEYER prévoit entre le déficit de la fin de saison 2019/2020 et la création de la caisse de solidarité un impact de 100 000 € sur les finances du District.

## **Dossier ANS (ex CNDS)**

Anne Lise RICHARD donne des explications sur les dossiers ANS (ex CNDS). La campagne est ouverte jusqu'au 31/05/20. Les Clubs ont donc jusqu'à cette date pour déposer leur dossier sur « Le Compte Asso ». Il en est de même pour le dossier du District. Toutes les informations avec les actions éligibles ont été mises sur le site internet du District.

## **Journée Nationale des Débutants et Football d'Animation**

La LFA a annulé la Journée Nationale des Débutants comme toutes les opérations prévues sur le mois de mai et juin.

## **Point sur la situation de notre personnel**

Le Président Arsène MEYER tient une nouvelle fois à remercier le personnel pour leur soutien durant cette crise sanitaire. Un dossier de chômage partiel a été fait et accordé pour le District. Il informe les membres du Comité Directeur de la situation de chacun et tient à préciser qu'il s'est engagé pour que chaque salarié soit payé à 100 % de leur salaire.

- Corinne SANFILIPPO et Khadija NAIT : chômage à 100 % à compter du 16/03/20
- Erika GIMENEZ : arrêt pour garde d'enfants du 16/03/20 au 31/03/20 et chômage à 100 % à compter du 01/04/20
- Virginie MAYOUE et Benoît SUBRIN : arrêt pour garde d'enfants du 16/03/20 au 31/03/20 et chômage à 50 % à compter du 01/04/20
- Jean Claude LEFRANC, Jérôme HERNANDEZ, Mathieu FOÏS, Thierry PESTRITTO, Elabo ELLOH et Rachida MAJRI : chômage à 50 % du 16/03/20 au 31/03/20 et à 100 % à compter du 01/04/20
- Landry NDZANA : arrêt pour garde d'enfants du 16/03/20 au 31/03/20 et chômage à 100 % à compter du 01/04/20
- Anne Lise RICHARD : chômage à 50 % à compter du 16/03/20

## **Evolution des Championnats U17 et U20 du District**

A la suite de la proposition faite lors du Comité Directeur du 14/03/20 à ST MARTIN EN HAUT, le Président Arsène MEYER demande l'accord du Comité Directeur pour faire un sondage auprès des Clubs pour la création d'une deuxième poule D1 en U17 et U20. Après quelques échanges, le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

## **Questions et informations diverses**

Point sur les AG de Groupement de début de saison. 5 dates ont été retenues :

- Beaujolais : 28/08/20 à 19 h 00 à ST JEAN SPORT
- Brevette : 05/09/20 à 9 h 00 à CHAPONOST
- Lyon Métropole : 03/09/20 à 19 h 00 – Lieu à définir
- Saône Métropole : 02/09/20 à 19 h 00 – Lieu à définir
- Vallée du Rhône : 04/09/20 à 19 h 00 à MANISSIEUX

Remise des médailles 2019/2020 et remise des diplômes des Educateurs et des écussons d'Arbitres reportées en septembre.



Point sur les auditions de la Commission de Discipline et d'Appel : les auditions se feront surement en conférence téléphonique.

Laurent CHABAUD informe le Comité Directeur que la Commission de l'Arbitrage travaille sur les classements des Arbitres.

*Marc BAYET* remercie le Comité Directeur pour son soutien.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

**Prochain CD le mercredi 6 mai 2020 à 19 h 00 en réunion téléphonique.**